

# TNT By Day

## Règlement

### 1 Conditions d'admission

Course ouverte à tous et à toutes licencié(e)s ou non.

Le TNT By Day est une course pédestre disputée sur sentiers et chemins forestiers balisés, courue en semi-autosuffisance sur quatre distances, environ 14km, 20km, 32km et 42 km. Les 32 et 42km sont des trails en ligne au départ de Buzenol.

Deux marches balisées en semi-autosuffisance d'environ 8 km et 15 km sont aussi prévues.

Un défi marche de 10h est prévu sur le circuit balisé de la marche de 8km (**Voir règlement spécifique pour le défi**).

### 2 Inscriptions

**Pour le trail, uniquement** sur pré-inscriptions à partir de la plateforme d'inscription « ultratiming », via le lien <https://www.ultratiming.be/evenement/tnt-by-day-2025>

La liste officielle ne comportera que les noms des participants qui auront payé leur droit d'inscription d'un montant de 12€ (14km), 15€ (20km), 20€ (32km) et 25€ (42km) par coureur.

La fin des inscriptions aura lieu dès que tous les dossards seront attribués et au plus tard le 04 janvier 2025.

**Pour la marche, uniquement** sur place au prix de 5 euros (8 et 15km).

#### **ATTENTION!!**

- **Tout changement, revente ou transfert de dossard, devront se faire sur la plateforme d'inscription par le participant lui-même en utilisant le lien reçu sur votre confirmation d'inscription, et ce avant le 02 janvier moyennant une somme de 2€ de frais administratifs.**
- **Attention, nous ne rembourserons pas votre inscription, c'est à vous de vous arranger avec la personne à qui vous transférez votre dossard. Tout changement de distance est impossible, vous devez repasser par une nouvelle inscription.**
- **Tout changement le jour même se fera à la table prévue pour cela moyennant un supplément de 5 euros. Le changement de distance ne sera possible que si la limite des quotas n'est pas atteinte.**
- **Aucun changement ne sera pris en compte par email, téléphone, ou réseaux sociaux.**

### 3 Matériels conseillés (Trail, marche et défi)

- Sifflet ;
- Couverture de survie ;
- Vêtements adaptés aux conditions météo ;
- Lampe frontale en fonction de l'heure de départ ;
- **Gobelet personnel (pas de gobelet aux ravitos) ;**
- Un téléphone portable avec le numéro du PCCourse (ci-dessous). En cas d'abandon ou de blessure, prévenir obligatoirement les organisateurs.

### 4 PCCourse

- **Contact : 0472.94.37.88**

### 5 Barrière horaire

Pour le trail, une barrière horaire est instaurée afin de limiter le temps d'attente sur le terrain des bénévoles et serre-files. Il s'agit d'une course et non d'une marche.

Pour être classés, les concurrents devront franchir la ligne d'arrivée en ayant respecté les barrières horaires ci-dessous :

- TNT 14km => 1h30 au ravito (+/- 7.5Km).
- TNT 20km => 2h au ravito (+/- 10km)
- TNT 32km => 2h30 au 1<sup>er</sup> ravito (+/- 14Km) et 4h30 au 2<sup>ème</sup> ravito (+/- 26Km) avec un temps maximum de 5h30
- TNT 42km => 2h au 1<sup>er</sup> ravito (+/- 11.5Km), 4h au 2<sup>ème</sup> ravito (+/- 24Km), 6h30 au 3<sup>ème</sup> ravito (+/- 36km) avec un temps maximum de 8h

Ces barrières horaires pourront être adaptées suivant les conditions météorologiques.

### 6 Balisage

Le balisage sera mis en place avec des fanions rouge et chaque changement de direction sera indiqué par une flèche aux couleurs du club.

Certains points kilométriques seront indiqués et vous serviront de repères (passage particulier, ravitaillement).

Aux traversées de route : LE RESPECT DU CODE DE LA ROUTE est PRIMORDIAL. Des panneaux routiers de sécurité seront placés et des signaux seront présents à certains endroits.

**Les coureurs/marcheurs doivent s'arrêter si besoin pour le passage de véhicule(s). Les coureurs/marcheurs n'ont jamais priorité sur le trafic en course et doivent absolument respecter les consignes des signaux sur place. Le non-respect de ces consignes peut entraîner la disqualification d'office. Le port d'écouteurs dans les oreilles est strictement interdit sur la course. Nous déclinons toutes responsabilités en cas d'accident.**

## 7 Ravitaillements

Pour le trail, 3 ravitaillements sont prévus sur le TNT **42Km**, 2 ravitaillements sont prévus sur le TNT **32Km**, 1 sur le TNT **20km** et **14km** plus 1 ravitaillement à l'arrivée (Eau, boisson sucrés, biscuits salés, bonbons, etc.). Le trail se court en semi-autosuffisance, il est conseillé aux coureurs de se munir de leur propre provision nourriture et eau **et d'ungobelet personnel**. Il est interdit de se faire ravitailler en dehors des ravitaillements prévus par l'organisation. Par souci d'écologie, il n'y aura pas de gobelet disponible sur nos ravitos.

Pour la marche, 1 ravitaillement est prévu plus 1 ravitaillement à l'arrivée. La marche se fait en semi-autosuffisance, il est conseillé aux marcheurs de se munir de leur propre provision nourriture et eau **et d'ungobelet personnel**.

## 8 Accompagnants

Les accompagnants en VTT ne sont pas autorisés, ni les chiens même tenus en laisse (pour les traileurs).

## 9 Abandon

Tout abandon doit être signalé au poste de ravitaillement le plus proche, au PC Course, ou au plus tard lors du retour à la salle (stand chronométrage).

## 10 Assurance-Assistance

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement, à titre individuel.

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante et en cas de vol d'affaires personnelles pendant la durée de l'épreuve. Ainsi que du non règlement du code de la route.

De par son inscription, le participant:

- déclare être en bonne santé et apte à parcourir la distance qu'il choisit.
- est averti que les parcours comportent des difficultés diverses résultant de la nature du sol, du revêtement des chemins forestiers et sentiers empruntés, ainsi d'une météo hivernale.
- s'engage à être très attentif au balisage et au marquage du parcours. **Les concurrents doivent secours, assistance et entraide.**

## 11 Certificat médical

Un certificat médical n'est pas obligatoire.

## 12 Dossards

Le retrait des dossards se fera à l'école de Pierrard de Virton, 112 rue d'Arlon 6760 Virton, lieu de départ et d'arrivée dès :

- De 17h à 21h le vendredi 03 janvier 2024 et de 6h à 8h le samedi 04 janvier 2024 pour le trail de 42km
- De 17h à 21h le vendredi 03 janvier 2024 et de 6h à 9h le samedi 04 janvier 2024 pour le trail de 32km
- De 17h à 21h le vendredi 03 janvier 2024 et de 6h à 9h30 le samedi 04 janvier 2024 pour les trails de 14 et 20km

Le dossard doit être visible pendant toute la durée de l'épreuve, et positionné sur le DEVANT de façon à être vu par la direction de course (pas dans le DOS ni SOUS la veste).

## 13 Départ

**Trail** : Le départ du 14km et 20km sera donné à 11h. Briefing et derniers conseils à 10h45 et ce dans la cour de Pierrard.

Le départ du 42km sera donné à 9h00. Briefing et derniers conseils à 8h45 et ce à Buzenol.

Le départ du 32km sera donné à 10h00. Briefing et derniers conseils à 9h45 et ce à Buzenol.

**Marche** : Le départ libre entre 6h et 13h.

## 14 Bus

Des bus seront prévus pour les 32km et 42km au départ de Pierrard. Inscription au bus obligatoire lors de l'inscription au trail sur Ultratiming, Prix du bus est de 5euros.

Ils partiront en direction de Buzenol à 8h15 pour le 42km et à 9h15 pour le 32km.

## 15 Récompenses

Pour le **42km**, un prix sera offert aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes.

Pour le **32km**, un prix sera offert aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes.

Pour le **20km**, un prix sera offert aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes.

Pour le **14km**, un prix sera offert aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes.

Il n'y a pas de prix pour la marche.

## 16 Vestiaires, douches, consignes

Des vestiaires sont à disposition au lieu de rendez-vous, ainsi que des consignes pour déposer vos sacs. **Aucun sac ne pourra être laissé hors de votre attention dans la salle. Tout sac abandonné sera automatiquement évacué vers une consigne.**

## 17 Droit à l'image

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation le pouvoir tacite d'utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de sa promotion.



## 18 Respect de la nature

Tout coureur abandonnant des déchets sur le parcours sera **disqualifié**.

Vous allez traverser des **milieux naturels, préservés, privés ou autorisés exceptionnellement**. Il est important de respecter la nature suivant le code de la DNF (Département Nature et Forêt), de ne rien jeter au sol et de suivre uniquement les chemins et passages balisés.

## 19 Conditions météo

En cas de conditions météo très difficiles, les organisateurs se réservent le droit d'apporter toutes les modifications nécessaires au bon déroulement de l'épreuve, de proposer un éventuel parcours de repli, voire l'annulation de l'épreuve.

**L'inscription au Trévire Night Trail By Day implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.**

